



Factsheet: Allianz Global Investors Fund Allianz Thematica A DIS

Rapport mensuel au 29-02-24

Durée indéterminée

VNI: **209,75** EUR

Rating Morningstar™: ★ ★ ★ ★

Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissements. La notation Morningstar de ★ à ★★★★★ constitue une évaluation quantitative des performances passées d'un fonds d'investissement, tenant compte des risques et des coûts imputés. Elle ne prend pas en compte les éléments qualitatifs et est calculé selon une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et comparés à des fonds d'investissement similaires en fonction de leur score. Ensuite ils reçoivent d'une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, 5 étoiles sont prévues pour 10% des scores les plus élevés, 4 étoiles pour les 22,5% suivants, 3 étoiles pour les 35% intermédiaires, 2 étoiles pour les 22,5% suivants, et 1 étoile pour les 10% les moins performants. La notation est calculée mensuellement en fonction du rendement historique sur trois, cinq ou dix ans et ne tient pas compte de l'avenir. Les compartiments qui n'existent pas encore depuis 3 ans ne recevront pas de notation. Pour plus de détails sur la méthodologie de calcul, veuillez vous référer à <https://www.morningstar.com/views/research/ratings>.

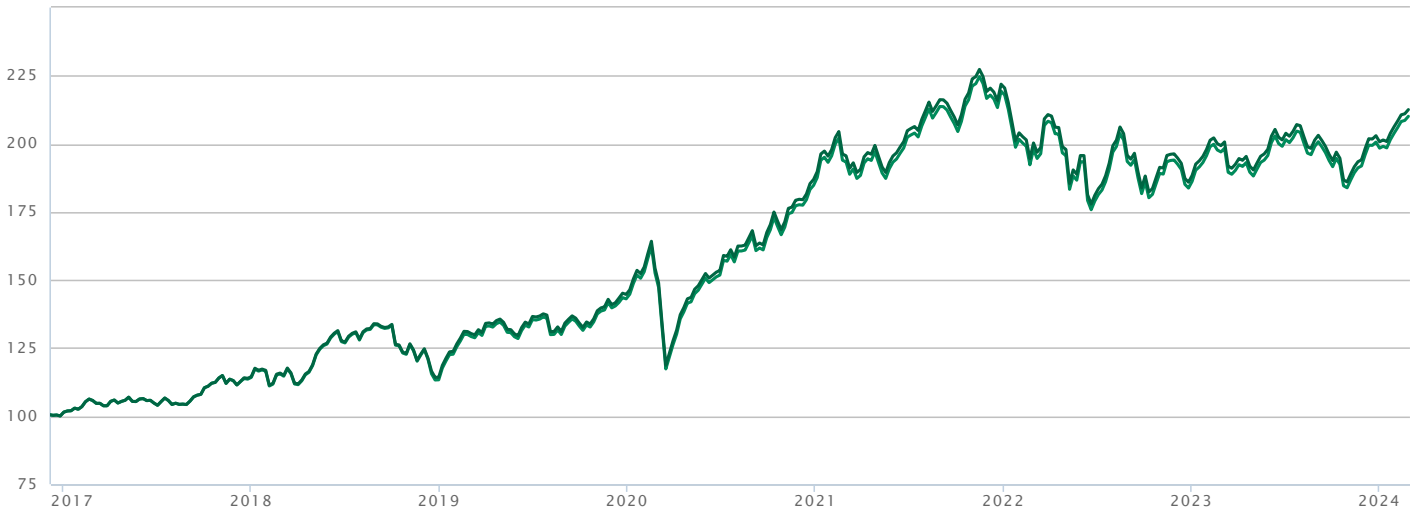
Politique d'investissement

Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les Marchés d'actions mondiaux avec une orientation sur la sélection de thèmes et de titres conformément à la Stratégie d'indicateur clé de performance en matière de développement durable (seuil absolu) (« Stratégie KPI (seuil absolu) »). Dans ce cadre, le but est de cibler une allocation minimale spécifique dans des Investissements durables pour atteindre l'objectif d'investissement. Le Compartiment suit la Stratégie KPI (Seuil absolu) qui cible une allocation minimale spécifique dans des Investissements durables. Les investissements durables sont des investissements dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux et/ou sociaux, pour lesquels les Gestionnaires d'investissement se réfèrent aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies ainsi qu'aux objectifs de la taxinomie de l'UE. Des critères d'exclusion minimum sont appliqués pour les investissements directs. Le Compartiment investit au moins 70 % de ses actifs dans des Actions (titres de participation) telles que décrites dans l'objectif d'investissement. Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs dans des Actions autres que celles décrites dans l'objectif d'investissement conformément à la Stratégie KPI (Seuil absolu). Le Compartiment peut investir jusqu'à 50 % de ses actifs sur les Marchés émergents. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs sur le marché des Actions A chinoises. Le Compartiment peut détenir directement jusqu'à 25% de ses actifs en dépôt à terme et/ou (dans la limite de 20% des actifs du Compartiment) dans des dépôts à vue et/ou peut investir dans des Instruments du marché monétaire et/ou (dans la limite de 10% des actifs du Compartiment) dans des fonds monétaires à des fins de gestion de la liquidité. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des OPCVM et/ou OPC. Au moment de l'acquisition, toutes les obligations et tous les Instruments du marché monétaire doivent avoir une notation d'au moins B- ou une notation comparable attribuée par une agence de notation reconnue. Le Compartiment est catégorisé comme « fonds d'actions » au sens de la Loi allemande sur la fiscalité des investissements. Nous gérons ce Compartiment par rapport à un Indice de référence qui est utilisé pour définir les objectifs de performance du Compartiment et mesurer ses performances. Nous suivons une approche de gestion active dans l'objectif de surperformer l'Indice de référence. Même si les écarts par rapport à l'univers d'investissement, aux pondérations et aux caractéristiques de risque de l'Indice de référence, qui restent à notre seule discrétion, seront en toute vraisemblance considérables, il est possible qu'une majorité des investissements du Compartiment (hors instruments dérivés) porte sur des composantes de l'Indice de référence. Indice de référence : MSCI AC World (ACWI) Total Return Net (in EUR). Aumoins 80% du portefeuille du Compartiment doivent être investis dans des sociétés qui ont été évaluées selon la méthodologie d'Investissement durable. Le portefeuille à cet égard ne comprend pas de dérivés ni d'instruments non évalués par nature (par exemple, les liquidités et les dépôts). Au moins 30% des actifs du Compartiment seront investis dans des Investissements durables. Vous pouvez généralement procéder le rachat des actions du Compartiment chaque jour ouvrable. Nous distribuons généralement les revenus du Compartiment annuellement. Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier). Catégorie SFDR – Article 8 (un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance).

Cette politique de placement fait partie intégrante de la fiche d'informations clés pour l'investisseur. Le capital et/ou les rendements n'est/ne sont pas garanti(s) ou protégé(s).

Toute décision d'investir dans l'OPC se doit de tenir compte de toutes les caractéristiques et objectifs de l'OPC : ce fonds est SFDR art.8.

Évolution de 100 € investis dans ce compartiment depuis 08-12-16 au 29-02-24



Allianz Global Investors Fund Allianz Thematica A DIS (sans les dividendes bruts éventuels)

Allianz Global Investors Fund Allianz Thematica A DIS (compte tenu des dividendes bruts éventuels réinvestis)

Source: Infront, basée sur les informations fournies par des tierces parties. Le graphique est basé sur les années précédentes et ne constitue donc pas d'indicateur fiable pour l'avenir.

Rendements

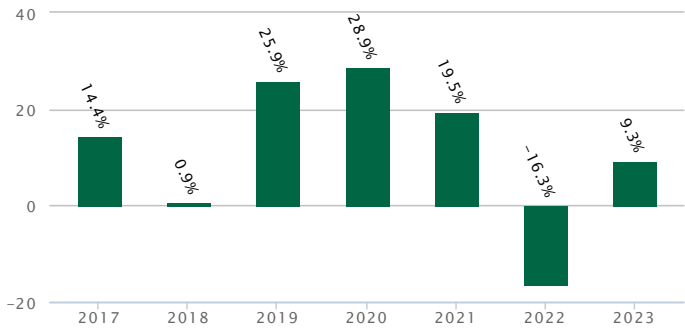
Rendements bruts cumulés (moins d'un an) et annualisés (un an ou plus) au 29-02-24*

	1 mois	3 mois	YTD*	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Allianz Global Investors Fund Allianz Thematica A DIS	+2,63%	+8,94%	+4,26%	+6,61%	+3,42%	+10,15%	+10,97%

* depuis le début de l'année

Rendements bruts par année calendrier au 31-12-23*

(par année calendrier, l'année comptable se clôturant le 31 décembre)



Allianz Global Investors Fund Allianz Thematica A DIS

* Les rendements bruts mentionnés sont calculés dans la devise du fonds (compartiment de sicav), compte tenu des dividendes éventuels distribués et ne tiennent pas compte des éventuels frais d'entrée et de sortie ni des taxes. Les prestations indiquées sont celles du passé et ne constituent pas une garantie pour les prestations futures. Source: Infront

Dividendes bruts

Distribue un dividende	Oui
Périodicité des dividendes	dividende annuel

Dividendes historiques

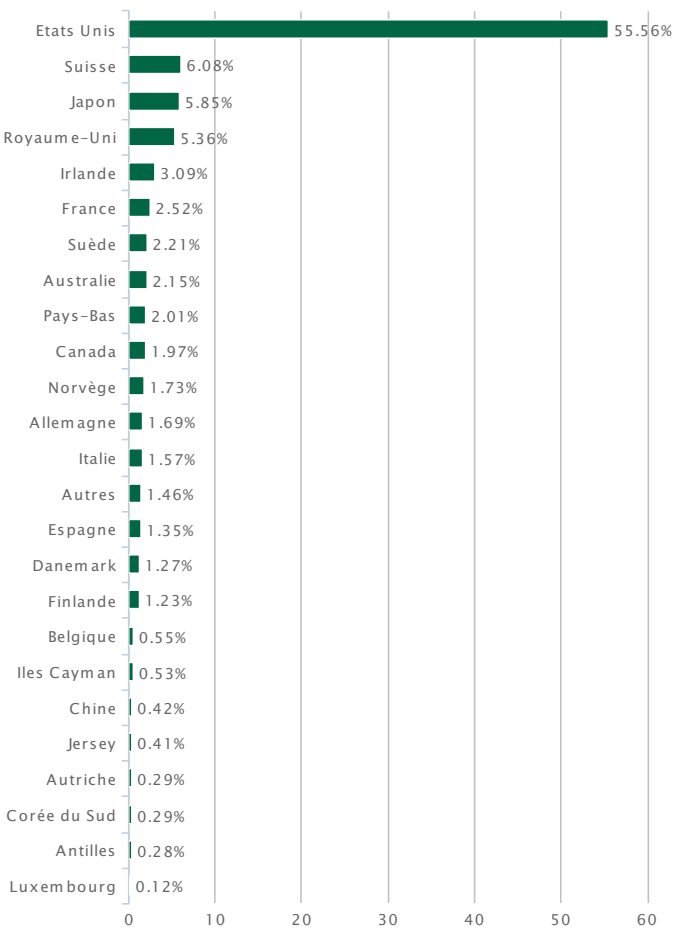
2022	Date de paiement	19-12-22
	Date ex-dividende	15-12-22
	Dividende brut	0,00 EUR
2021	Date de paiement	Pas disponible
	Date ex-dividende	15-12-21
	Dividende brut	0,00 EUR
2020	Date de paiement	Pas disponible
	Date ex-dividende	15-12-20
	Dividende brut	0,07 EUR
2019	Date de paiement	Pas disponible
	Date ex-dividende	16-12-19
	Dividende brut	0,41 EUR
2018	Date de paiement	Pas disponible
	Date ex-dividende	17-12-18
	Dividende brut	0,69 EUR

Composition

Positions principales

FX FORWARD LEG 15.02.2024 SGD 35131681 L	1,99%
COST OF CURRENCY (CASH) 912000000USD 912000000USD	0,97%
Pentair PLC	0,91%
ServiceNow Inc	0,86%
Lam Research Corp	0,85%
Intuitive Surgical Inc	0,84%
VISA INC-CLASS A SHARES	0,83%
Merck & Co. Inc.	0,82%
XYLEM INC	0,81%
ABB Ltd-Reg	0,81%

Répartition géographique



La possibilité existe que les OPC sous-jacentes en portefeuille ne soient pas enregistrés en Belgique. Veuillez à cet effet consulter un conseiller en placements.

Caractéristiques

Général

Type de parts	Actions de distribution
Taille de la classe d'actions	2.156.303.141,80 EUR
Taille du compartiment	3.550.817.742,93 EUR
Nombre de parts	10.280.405,02
Devise	EUR
Code ISIN	LU1479563717
Benchmark	MSCI AC World (ACWI) Total Return Net (in EUR)
Horizon d'investissement	Minimum 5 ans
Structure juridique	Compartiment de la société d'investissement de droit luxembourgeois Allianz Global Investors Fund
Compartiment de	Allianz Global Investors Fund
Service financier	CACEIS Belgium NV, Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles
Distributeur	Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Domicile	Allemagne
Gestionnaire(s)	Andreas Fruschk Gunnar Miller

L'indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Compartiment 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Compartiment par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Compartiment enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Compartiment dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne sur la base du règlement PRIIPs. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Le classement du Compartiment n'est pas garanti et peut évoluer à l'avenir. Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque. Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Ce Compartiment ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Les risques importants suivants ne sont pas

Valeur nette d'inventaire (VNI)

Première VNI	100,00 EUR au 08-12-16
Périodicité	La valeur nette d'inventaire est calculée quotidiennement à Bruxelles, sur base des derniers cours connus pour cette évaluation.
Publication sur le site internet	http://www.tijd.be http://www.lecho.be https://www.nagelmackers.be

Dates appliquées pour les ordres

Ordres reçus par Nagelmackers avant	J = date de la clôture de la période de réception des ordres de même que date de la valeur nette d'inventaire publiée : chaque jour ouvrable bancaire avant 11 heures.
Date d'évaluation du cours	J+1 jour ouvrable bancaires à Bruxelles = date de calcul de la valeur nette d'inventaire.
Date-valeur	J+3 jours ouvrables bancaires à Bruxelles = date valeur des souscriptions.

entièrement pris en compte par l'ISR : Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles importants peuvent amplifier les risques de ce Compartiment et l'exposer à d'autres risques tels que le risque de contrepartie, le risque de liquidité et le risque opérationnel (une description complète des risques est disponible dans le Prospectus) Pour un aperçu complet des risques associés à ce fonds, veuillez vous reporter à la section correspondante du prospectus, qui est disponible auprès du prestataire de services financiers ou sur le site Internet.

Frais

Frais d'entrée (par souscription)	Maximum 5%
Frais de sortie	Pas d'application
Frais de gestion	1,6%
Frais courants	2,65%. Les frais courants communiqués se rapportent au dernier exercice du fonds. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement : 1,95%. Coûts de transaction de portefeuille : 0,7%.
Frais de conversion	Pas d'application
Commission de performance	Pas d'application
Swing price	D'application. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section correspondante du prospectus.
Anti-dilution levy	Pas d'application
Droits de garde sur compte-titres	Gratuit en cas de conservation sur un compte-titres chez Nagelmackers S.A.

Fiscalité belge

Taxe sur Opérations de Bourse (TOB.)*	Pas d'application
Précompte mobilier sur dividende*	30%
Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS)*	Pas d'application

* Exonération pour les non-résidents pour autant que l'attestation requise ait été signée.

Documents

 Estimation des frais	français
 Estimation des frais	néerlandais
 Document d'informations clés	français
 Document d'informations clés	néerlandais
 Prospectus	français
 Prospectus	anglais
 Rapport annuel	français
 Rapport annuel	anglais
 Rapport semestriel	français
 Rapport semestriel	anglais
 Statuts	anglais

Le prospectus, le document informations clés pour l'investisseur, l'estimation des frais avant transaction et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur le site web : <https://www.nagelmackers.be>

Lexique

HIGH YIELD BONDS: Titres à revenu fixe émis par des sociétés ayant une mauvaise notation de crédit. Ils offrent des rendements plus élevés, mais sont associés à des risques plus grands pour les investisseurs.

EMERGING MARKETS HARD CURRENCY: titres à revenu fixe de tout type d'émetteur des pays émergents, émis en devise forte (USD ou EUR)

FIXED INCOME: Placements au taux fixes, comme des obligations et des liquidités.

INVESTMENT GRADE: Notation de crédit des titres à revenu fixe, par laquelle les agences de notation certifient une bonne à très bonne solvabilité. Ceci signifie un rating de BBB- ou supérieur chez Standard & Poor's ou un rating identique chez Moody's ou Fitch. Pour ces obligations, on suppose que le risque de défaut est inférieur à celui des obligations assorties d'une faible note de crédit. « Défaut de paiement » se réfère à une société qui n'est plus en mesure d'effectuer des paiements d'intérêts ou de rembourser l'investissement initial.

VOLATILITÉ: La variation du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque encouru par l'investisseur est important.

SOLVABILITÉ (RATING): Mesure de la capacité d'une personne, d'un État ou d'une entreprise à payer ses dettes. Plus la solvabilité est élevée, plus il est facile d'obtenir des prêts auprès de tiers.

SWING PRICING: Le swing pricing est une technique qui sert à éliminer l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire d'un fonds ou compartiment provoqué par les entrées et sorties de participants dans ce fonds ou compartiment. Cette technique vise à protéger les participants du fonds ou compartiment qui ne veulent pas en sortir. Dans la pratique, ce sont les participants entrants ou sortants qui supportent les coûts engendrés par leurs transactions.

AUTRE: La mention "Autre" présente sur un graphique fait référence aux instruments qui ne figurent pas dans la répartition appliquée.

PAYS EMERGENTS: Les marchés émergents sont des nations où l'activité sociale et entrepreneuriale se développe rapidement et qui sont sur la voie de l'industrialisation.

Taxe anti-dilution: Le fonds peut choisir de facturer des frais supplémentaires à l'entrée ou à la sortie. Cela n'est possible que lorsqu'un seuil prédéterminé est dépassé. Le produit de la taxe est directement affecté au fonds.

SFDR: Le règlement sur la divulgation en matière de finance durable (SFDR) est une réglementation européenne introduite pour améliorer la transparence sur le marché des produits d'investissement durable, pour empêcher l'écoblanchiment et pour accroître la transparence sur les déclarations de durabilité faites par les acteurs du marché financier.

répartition des échéances: répartition (graphique) des échéances des obligations

répartition par notation: Distribution (graphique) des notations des obligations dans le portefeuille du fonds.

Informations légales

- Par le terme « fonds », il faut comprendre sicav (société d'investissement à capital variable), ou le compartiment de la sicav, ou un fonds commun de placement.
- Il convient de prendre toute décision d'investissement dans l'instrument financier visé dans le présent document après avoir pris connaissance de la version la plus récente du prospectus et des Informations Clés pour l'Investisseur.**
- Les informations reprises dans ce reporting ne tiennent pas compte de la situation financière, de l'expérience, des connaissances et des objectifs d'investissement propres à chaque investisseur : il est dès lors indiqué à chaque investisseur potentiel de recueillir des informations supplémentaires auprès de son agence Nagelmackers.
- La rédaction de ce document s'effectue par Nagelmackers sur la base de sources sélectionnées avec la plus grande attention, et considérées complètes et fiables.

Editeur responsable : Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles - 0404.140.107

Toute plainte peut être adressée à l'attention du Service Plaintes de la Banque Nagelmackers S.A. (Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles), via nagelmackers.be ou via plaintes@nagelmackers.be. Vous pouvez aussi vous adresser au promoteur de l'OPC : Allianz Global Investors GmbH Bockenheimer Landstrasse 42-44 D-60323 Frankfurt. Vous pouvez aussi vous adresser à l'autorité compétente pour les services bancaires et d'investissement ainsi que pour la distribution d'instruments financiers (Ombudsman pour les contentieux financiers, Boulevard du Roi Albert II 8 à 1000 Bruxelles) via Ombudsman@Ombudsfin.be.

Pour un aperçu de vos droits en tant qu'investisseur, veuillez consulter cette page web : <https://www.nagelmackers.be/fr/services/investir-chez-nagelmackers/vos-droits-en-tant-qu-actionnaire>. Les droits des investisseurs sont disponibles en néerlandais et en français.

Powered by

